

2°) Réorganisation comité directeur, fonctionnement et composition des

commissions

Certaines commissions n'ont pas fonctionné et pour d'autres il n'y a plus de représentants.

La composition du bureau du bureau n'est pas modifiée.

Le Président reprend le compte-rendu élaboré à l'issue de la première réunion suite aux élections 2017 concernant les commissions et ces dernières sont complétées :

Commission sportive : Jérôme LATHENE, Amandine DEBROUVER et Thierry LEFAURE
Le référent des entraîneurs sera intégré, d'autres entraîneurs pourraient être invités.

Commission Eau libre : Claude BEILHE - Jérôme LATHENE - Amandine DEBROUVER

Commission ENF - j'apprends à nager et nagez forme santé : Jérôme LATHENE-Christelle DESFORGES - Nathalie PERROT

Commission informatique : Laurent BRAVARD - Isabelle GODEFROY, Pierre PASCAL, Florian CHANET, Christine BOUCHARD, Christelle DESFORGES, Laurent ROBIN

Commission Masters : Sébastien BRANGER, Amandine DEBROUVER, Claude BEILHE

Commission des Officiels : Sébastien BRANGER - Laurent ROBIN - Jean-Marie GODEFROY - Florian CHANET

Commission des finances et ressources : Responsables Jean-Marc SCHMITT, Laurent ROBIN, Christelle MERKEL, Laurent BRAVARD

Les objectifs de cette commission sont entre autres : la recherche de finances, le suivi du budget, une réflexion sur les tarifs.

Commission des chargés des récompenses : Michèle LAPORTE, Christine BOUCHARD

Chargé de mission stages : Thierry LEFAURE, Jérôme LATHENE

Chargé de mission Water polo : Xavier FRAILE

Chargé de mission Natation artistique : Nathalie PERROT

Chargé suivi labellisation : Thierry LEFAURE

UNSS : Jean-Marie GODEFROY

FFSU : Thierry LEFAURE

Commission d'éthique : à laquelle sera adjoint la communication ainsi que le site internet : Laurent ROBIN - Bernadette GARÇON - Christelle DESFORGES - Nathalie PERROT - Xavier FRAILE - Jean-Marie GODEFROY - Jérôme LATHENE

CDOS 03 : commission supprimée, la structure n'existe plus

Il convient de procéder à la désignation d'un-e référent-e départementale pour la ligue AURA.

Deux candidatures ont été reçues dans les délais impartis c'est le dossier de Mélanie SZYMANSKI, Nautic Club Moulinois qui est retenu.

Il sera demandé à Grégory MAQUAIRE, Montluçon Natation de s'impliquer pour développer l'eau libre, ses frais lui seraient remboursés.

3°) Point sportif 1^{er} trimestre 2019

Bonne fin d'année 2018, lors de la compétition avenir il a été constaté un faible effectif, pour les compétitions Masters et jeunes le nombre de participants était satisfaisant.

Suite à la compétition départementale du 16 décembre 2018 le combiné, il faudrait réfléchir pour attribuer des récompenses aux trois premiers par années d'âges.

Pour la compétition du 27 janvier 2019 à St Victor, le comité a été sollicité par le Club de Riom pour inscrire des nageurs, cette démarche a été autorisée par le Président du Département 63.

La question se pose, si les participants sont inclus dans le classement ?

Après échanges entre les membres du bureau, la réponse est positive.

Le Meeting du Bourbonnais se déroulera à St Victor les 9 et 10 février 2019 : toutes les informations sont centralisées par le secrétariat de Montluçon Natation.

Une subvention de 600 euros a été obtenue auprès du Conseil départemental.

En Mars 2019, se déroulera le meeting de Clermont : Les clubs de l'allier paient leurs engagements, le CDAN 63 reversera une partie des engagements au CD03

Autre date à retenir : 31 mars jeunes à St Victor.

Les compétitions 2^{ème} partie de saison seront créées informatiquement le 06 février, lors de la commission informatique

Une demande a été faite par le Club de Vichy : créer la compétition Masters dans le calendrier départemental : la gestion sera faite par VVA : Accord du Comité directeur.

La Ville de Vichy a d'ores et déjà demandé la date du meeting de rentrée : ce sera le week-end vacances de Toussaint.

Championnat de France nage hivernale

Il se déroulera les 1^{er}, 2 et 3 février 2019, à Vichy. Le président a un peu forcé la main à tous mais cela doit être intéressant pour le CD03FFN .

Le DTN adjoint et son collègue en charge des compétitions Eau libre de la Fédération Française de natation seront présents.

Sur le plan financier, cette manifestation devrait être équilibrée ou presque.

Le Président fait un rappel du déroulement des épreuves, ainsi que le nombre d'officiels nécessaires. Conformément à la réglementation, deux médecins seront présents durant toute la compétition ainsi que le Club de plongée qui met à disposition de 2 plongeurs.

Pour les Médailles jeunesse et sport

Il faut remonter les candidatures au Président pour le 15 février 2019 au plus tard.

Regroupement des jeunes 19 et 20 janvier 2019 pour sélection de Chalon

Nageurs de qualité - bon déroulement - encadrement par 3 stagiaires DE, Mélanie et Quentin.

Le CTR est venu sur toute la durée du stage.

Un garçon absent certificat médical a été produit pour justificatif.

Les entraîneurs doivent faire leurs engagements pour le meeting du Chalon et Mélanie fera les relais pour le Meeting du bourbonnais.

Il y a eu des photos, transmises à Laurent ROBIN pour la revue de presse.

Le Président souligne que des photographies ont été déposées sur facebook. Cette démarche n'est pas à l'initiative du CDAN03, il faudra que la commission d'éthique examine rapidement cette thématique et envisage d'élaborer un règlement sur l'utilisation des photos lors des activités du comité.

Championnat de France de sport universitaire : 15 16 et 17 mai 2019, il faudra prévoir des officiels.

Le responsable FFSU a accordé de faire passer des examens officiels lors de cette manifestation à des étudiants aux dates suivantes :

Officiel C jeudi 4 avril à Bellerive et 15 mai au matin - officiel B à Bellerive.

Le Samedi 02 février au soir, Assemblée Générale du Club de Gannat, le Président représentera le CDAN 03 dans la mesure du possible.

Rappel de l'encadrement du regroupement des avenirs : Coralie de Moulins, Montluçon Grégory : Xavier pour représenter le CDAN 03 ainsi que la stagiaire du Club de Gannat Lucie Demarchi.

Le CREPS donne 267,5 euros par stagiaire qui encadre le regroupement (obligation dans le contenu de formation du DEJEPS NC d'encadrer un stage)

Sélection sur la compétition de Dompierre de 10 ou 12 jeunes : le classement du combiné donnera les nageurs participants. Xavier fera la synthèse.

4°) Tour de table des participants

Finances

Le Trésorier fait un point sur les comptes suite à l'achat du système ARES, de l'ordinateur et des casques. Il a fallu faire un prélèvement sur les fonds du livret.

Commission sportive

Le point a été déjà fait ci-dessus.

CNDS : en principe n'existe plus

APPRENDRE A NAGER : maintenu 3 Millions d'Euros

Pas de contrat aidé - plus d'aides CNDS pour les contrats d'apprentissage

Mais des nouvelles modalités d'aide de l'apprentissage c'est l'Etat qui versera

4500	1 ^{ère} année
2500	2 ^{ème} année
1200	3 ^{ème} année

Natation artistique

Début mars les compétitions de ballet vont débiter.

Pour la formation des entraîneurs, possibilité a été donnée d'assister à un regroupement sur le Lyonnais.

De nouvelles méthodes pourront être mises en œuvre, formation enrichissante et beaucoup d'apports.

Water polo

U11 catégorie d'âge avec peu d'enfants

Obligation d'avoir une équipe pour les Clubs qui jouent en N1 et élite.

Si pas équipe de U11 des points de pénalités sont imputés à l'équipe N1

Xavier sollicite les autres Clubs du Département pour rappel U11 2008 et 2009 (filles garçons)

Laurent BRAVARD

Un mail de la ligue a été reçu récemment, il demande un retour pour effectuer des mises à jour sur le site extranet et site de la fédération.

Faire remonter les informations sur l'adresse mail « gescomp » et une réponse globale sera rendue.

Amandine DEBROUVER

Fait remarquer que le Meeting du Bourbonnais se déroulera le même jour que la compétition interclubs Masters.

Les championnats de la région des Masters sont éloignés et cela est compliqué pour les participants.

Sébastien BRANGER

Une formation officiels eau libre se déroulera le 26 janvier à Chamalières.

Jury du 09 et 10 Février devra être complété.

Le CDAN 03 prendra en charge le repas du midi des officiels qui s'inscriront.

Jean-Marie GODEFROY

Informe le CODIR qu'il souhaite arrêter progressivement dans l'année à venir. De ce fait, il n'assurera plus la gestion du Site web à terme.

Claude BEILHE

En tant que nouvel élu, il souhaite s'investir dans des commissions

Guy LAPORTE

Souligne qu'il est déçu du manque d'engagement des Clubs pour des sessions BF1. Les jeunes risquent d'être démotivés. Il n'y a pas d'organisation de session par manque de candidats en Auvergne au titre de 2019, il faut s'interroger sur formule mise en place.

Laurent ROBIN

A représenté le CDAN à l'Assemblée Générale de Montluçon Natation pas de remarque particulière.

A été à la ligue AURA, le 19 janvier 2019, suite à sa nomination pour représenter le département de l'Allier. Il fait une synthèse de la réunion et insiste sur le fait qu'il y a beaucoup de commissions et certaines ne fonctionnent pas, plusieurs chantiers sont en cours, il faut un peu de temps pour voir les résultats.

La ligue AURA est très loin de « nous », et les clubs de l'Allier sont parmi les plus petits de la ligue.

Il informe de sa nomination à la commission communication, avec M Closier.

Bernadette GARÇON

Relance pour les délais à respecter pour les réponses des mails adressés.

L'ordre du jour est épuisé la séance est levée à 21H15.